

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Municipalité de Sainte-Clotilde**

Lors d'une session régulière du Conseil de la Municipalité de Sainte-Clotilde, tenue le 4 avril 2016 à 20h, à la salle du conseil municipal située au 2452, chemin de l'Église; sont présents les conseillers :

François Barbeau
Guy-Julien Mayné
Sylvain Lefort **était absent**

Marcel Tremblay
François Viau
Robert Arcoite

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Clément Lemieux. Est également présente, Madame Lucie Riendeau, directrice générale. L'assemblée débute à 20h00.

16-04-061 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Période de questions.
Correspondance.

4- LÉGISLATION

4.1 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 7 mars 2016.

5- FINANCES ET ADMINISTRATION

- 5.1 Paiement de la liste des comptes.
- 5.2 Demande de participation financière par Les Agricultrices de la Montérégie-Ouest.
- 5.3 Remplacement de l'inspectrice municipale pour un congé de maternité.
- 5.4 Cahier des charges et salaire de Madame Manon Chenail.
- 5.5 Autorisation à Madame Lynn Frounfelker pour effectuer du télé-travail.
- 5.6 Transfert du surplus d'exploitation du réseau d'égout au poste de réserve.

6- GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

- 6.1 Résolution au pour autoriser l'achat de mobilier de bureau.
- 6.2 Résolution pour autoriser la pose d'une cuve dans la salle de bain de la bibliothèque.
- 6.3 Mandater la compagnie Construction Denis Primeau 9055-5350 Québec Inc.
- 6.4 Décision concernant la conversion du système téléphonique pour la téléphonie I.P.
- 6.5 Demande au conseil de la Fabrique organiser une rencontre concernant le terrain servant de parc.

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Démission du pompier Guillaume Morin.

8- RÉSEAU ROUTIER

- 8.1 Demande de Monsieur Michel Boucher de poser des panneaux de signalisation pour la protection des vélos.
- 8.2 Résolution pour autoriser le balayage de rues.
- 8.3 Programmation de travaux révisée pour la taxe d'accise 2014-2018.

9- LOISIRS ET CULTURE

10- ENVIRONNEMENT

10.1 Adoption du règlement numéro 2016-444 sur le contrôle de la vidange des fosses septiques.

10.2 Adoption du second projet règlement numéro 91-177-113 modifiant le règlement de zonage numéro 91-177 en vue d'agrandir la zone Ra-1-5, à même une partie de la zone Ra 1-4.

11- BIBLIOTHÈQUE

- 11.1 Proposition d'engagement pour la persévérance, la réussite éducative et sociale.
- 11.2 Demande de soumission pour changer les fenêtres de la bibliothèque.

12- ASSAINISSEMENT DES EAUX

Période de questions
Varia
Levée de l'assemblée.

Adopté

16-04-062 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016.

Il est proposé par Monsieur François Viau, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016, tel que rédigé.

Adopté

Monsieur Clément Lemieux quitte son siège pour le prochain point à l'ordre du jour et Monsieur Marcel Tremblay le remplace.

16-04-063 Paiement de la liste de comptes.

Il est proposé par Monsieur Guy-Julien Mayné, appuyé par Monsieur François Viau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes et d'autoriser la directrice générale à émettre les chèques.

3975	Hydro-Québec	824A, 2e rang	57.96
3976	Service de cartes Desjardins	Frais annuels	60.00
3977	Bell Mobilité	Cellulaire caserne	98.19
3978	F.Q.M.	Formation	592.12
3979	Hydro-Québec	Caserne	1494.47
3979	Hydro-Québec	Centre communautaire	2728.28
3980	Ordre des Urbanistes du Québec	Formation	400.00
3981	Société d'histoire des XI	Contribution 2016	200.00
3982	Ass. des Chefs en Sécurité Incendie	Cotisation membre actif	281.69
3983	Ass. des Pompiers Instructeurs	Cotisation membre régulier	100.00
3984	Hydro-Québec	Municipalité - Bureau	1690.86
3985	Targo Communications	Forfait internet	103.42
3986	Hydro-Québec	Ancienne caisse friperie	1677.55
3986	Hydro-Québec	Station de pompage	172.40
3986	Hydro-Québec	Barrage	34.70
3987	Bell Canada	Centre communautaire	78.47
3987	Bell Canada	Municipalité - Bureau	420.05
3987	Bell Canada	Caserne	107.78
3987	Bell Canada	Friperie	58.11
3988	Hydro-Québec	Parc - terrains de jeux	71.99
3989	Hydro-Québec	Abri à sel	276.21
3990	Targo Communications	Installation de nouvelle prise	137.97
3990	Targo Communications	Forfait internet	172.35
3991	Revenu Québec	DAS Provincial	5043.10
3992	Revenu Canada	DAS Fédéral	2364.52
4004	2862-5465 Québec inc	Transport de sel	160.97
3995	9226-6444 Québec inc	Produits d'entretien	290.14
3997	Bauval Tech-Mix	Asphalte froide	934.18
4007	Brenda Dubois	Subvention activité sportive	100.00
3999	CLD Jardins-de-Napierville	Program. Loisirs printemps été	323.68
3998	C.R.S.B.P.	Ruban et pellicule	177.48
4000	Commission sco. de Laval	Formation - Entrée forcée	666.84
4000	Commission sco. de Laval	RIC II, Technique d'intervention	2345.49
4001	Culligan du sud-Ouest	Location adoucisseur	80.83
4001	Culligan du sud-Ouest	Location adoucisseur	80.83
4001	Culligan du sud-Ouest	Location adoucisseur	82.90
4001	Culligan du sud-Ouest	Location adoucisseur	82.90
4042	Danielle Vinet	Ménage	150.00
4002	Dépanneur de la Place	Divers	5.74
4003	Deveau Avocats	Services professionnels	112.11
3994	DGR Entretien	Lavage de vitres	156.36
4005	Dist. Sébastien Provençal	Eaux, Lait et Crème	71.30
4006	Dominic Électrique	Lampe de rue - Garage	362.17
4006	Dominic Électrique	Fixture - Friperie	349.29
4006	Dominic Électrique	Travaux bureau	1196.25
4008	Fonds d'inform. sur le Territoire	Avis de mutations	12.00
4034	Fosse Septique Sanibert Inc	Nettoyage - Station Épuration	1129.63
4009	G.S. Moteurs Électriques	Rép. de la pompe - Égouts	2012.98
4009	G.S. Moteurs Électriques	Rép. de la pompe - Égouts	14.46
4017	Groupe EnvironneX	Analyses d'eaux usées	73.58
4017	Groupe EnvironneX	Analyses d'eaux usées	50.59

4017	Groupe EnvironneX	Analyses d'eaux usées	73.58
4017	Groupe EnvironneX	Analyses d'eaux - Centre comm	174.76
4011	Imprimerie Élite	Copie de plan	130.38
4011	Imprimerie Élite	Cartes d'affaires (Pompier)	98.31
4012	Industrie Canada	Renouvellement - Licence	1148.00
4013	Isabelle Wirich	Frais de déplacement	100.15
4031	J.G. Poupart	Essence sans plomb	973.63
4014	Jambette	Équipements récréatifs	7239.04
4015	Kalitec Signalisations	Panneau barre	411.61
4016	Kenworth Maska	Inspection S.A.A.Q.	127.05
4016	Kenworth Maska	Inspection S.A.A.Q.	127.05
4018	Librairie Boyer Ltée	Achat de volumes	52.93
4018	Librairie Boyer Ltée	Achat de volumes	198.16
4019	Lou-Bac	Bacs de recyclage	1382.12
4033	Lucie Riendeau	Cellulaire et kilométrages	110.94
4020	Magasin Pierre Machabée	Lunette et Chaîne	36.89
4010	Marie-Josée Barbeau	Subvention Camps de jour	200.00
4022	R. Marcil & Frères	Portes-clés et Clefs	15.23
4022	R. Marcil & Frères	Rép. Centre comm.	60.27
4022	R. Marcil & Frères	Fournitures - Garage	12.60
4022	R. Marcil & Frères	Poubelle - Garage	75.86
4022	R. Marcil & Frères	Fournitures - Friperie	158.69
4022	R. Marcil & Frères	Fournitures - Friperie - Crédit	-38.68
4022	R. Marcil & Frères	Fournitures Bureau	26.65
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	125.07
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	68.77
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	326.19
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	193.16
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	45.90
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	27.97
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux	192.67
4022	R. Marcil & Frères	Enzyme - Centre comm.	10.33
4022	R. Marcil & Frères	Produits nettoyants	41.07
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux - Bureau	612.99
4022	R. Marcil & Frères	Fournitures Bureau	6.12
4022	R. Marcil & Frères	Peinture	53.12
4022	R. Marcil & Frères	Peinture	115.86
4022	R. Marcil & Frères	Adaptateur 3 prises - Piles	51.30
4022	R. Marcil & Frères	Matériaux crédit	-41.39
4023	Marie-France Barbeau	Subvention activité	172.03
4023	Marie-France Barbeau	Subvention activité	122.50
4024	Métro Charrette	Épicerie	123.37
4024	Métro Charrette	Épicerie	72.33
4025	MRC Jardins-de-Napierville	Recyclage	2136.61
4025	MRC Jardins-de-Napierville	Ordure	8865.37
4026	Orizon Mobile	Location de répéteurs	167.24
4026	Orizon Mobile	Location de répéteurs	83.62
4026	Orizon Mobile	Vérification et nettoyage	201.10
4027	Papeterie St-Rémi	Fournitures de bureau	79.97
4027	Papeterie St-Rémi	Fournitures de bureau	98.13
4027	Papeterie St-Rémi	Fournitures de bureau	4.13
4027	Papeterie St-Rémi	Fournitures de bureau - biblio	158.93
4028	Les Pavages Chenail	Abrasifs	1092.20
4029	Les Pavages MCM	Déneigement - Versement 5	13633.84
4030	Perron & Fils	Cylindre - Remplissage	20.99
3993	Publications Québec	Normes ouvrages routiers	47.60
4032	Richard Béliveau	Mousqueton pour sangle	57.43
4040	Robert Théoret	Pose de moulures friperie	660.00
4035	Servicofax	Contrat de service - Copieur	451.06
4036	Simexco	Modules de jeux	12497.78
4037	SOS Technologies	Régulateur 0-25LPM	66.97
3996	Ste-Marie Automobiles	Inspection Dodge Ram	115.56
4038	Syndicat des pompiers	Cotisations syndicales	1040.00
4039	Télé-Page	Location de téléavertisseurs	152.92
4041	Veolia	Nettoyer déversement	8622.86

2567	Richard Béliveau	Salaire pompier - février 2016	1703.68
2568	Bertrand Bigras	Salaire pompier - février 2016	218.50
2569	Pascal Binette	Salaire pompier - Février 2016	64.00
2570	Anthony Champagne	Salaire pompier - février 2016	286.58
2571	Jean-Denis Crête	Salaire pompier - février 2016	275.00
2572	Steve Fortier	Salaire pompier - février 2016	334.08
2573	Dany Galimi	Salaire pompier - février 2016	241.33
2574	Marc Gauthier	Salaire pompier - février 2016	128.00
2575	Étienne Guérin	Salaire pompier - février 2016	242.00
2576	Sébastien Lafleur	Salaire pompier - février 2016	104.00
2577	Guillaume Morin	Salaire pompier - février 2016	171.00
2578	Patrick Primeau	Salaire pompier - février 2016	100.00
2579	François Sauvé	Salaire pompier - février 2016	870.83
2580	Chad St-Louis Croteau	Salaire pompier - février 2016	95.00
2581	Benoit Tardif	Salaire pompier - février 2016	788.52
2582	Luc Thivierge	Salaire pompier - février 2016	679.62
2583	Simon Turcot	Salaire pompier - février 2016	286.58
2584	Étienne Rochon	Salaire pompier - février 2016	190.00
2585	<i>Pascal Binette</i>	<i>Salaire pompier</i>	<i>70.97</i>
2586	Lucie Riendeau	Semaine finissant le 12 mars 2016	1473.84
2587	Lynn Frounfelker	Semaine finissant le 12 mars 2016	271.32
2588	Isabelle Wirich	Semaine finissant le 12 mars 2016	1028.16
2589	Marie-Eve Goyette	Semaine finissant le 12 mars 2016	630.00
2590	Patrick Bénard	Semaine finissant le 12 mars 2016	800.56
2591	Manon Chenail	Semaine finissant le 12 mars 2016	125.00
2592	Lucie Riendeau	Semaine finissant le 19 mars 2016	1473.84
2593	Lynn Frounfelker	Semaine finissant le 19 mars 2016	135.66
2594	Isabelle Wirich	Semaine finissant le 19 mars 2016	1028.16
2595	Marie-Eve Goyette	Semaine finissant le 19 mars 2016	630.00
2596	Patrick Bénard	Semaine finissant le 19 mars 2016	800.55
2597	André Labranche	Sem. fin. le 19 mars Chèque annulé	0.00
2598	Manon Chenail	Semaine finissant le 19 mars 2016	125.00
2599	Lucie Riendeau	Sem. fin. le 26 mars chèque annulé	1604.85
2600	Isabelle Wirich	Sem. fin. le 26 mars chèque annulé	1119.55
2601	Lynn Frounfelker	Semaine finissant le 26 mars	182.90
2602	Marie-Eve Goyette	Semaine finissant le 26 mars	686.00
2603	Patrick Bénard	Semaine finissant le 26 mars	942.87
2604	Manon Chenail	Semaine finissant le 26 mars	125.00
2605	Danielle Vinet	Semaine finissant le 26 mars	585.00
2606	Sylvain Thibault	Semaine finissant le 26 mars	910.00
2607	Lucie Riendeau	Semaine finissant le 26 mars	1473.84
2608	Isabelle Wirich	Semaine finissant le 26 mars	1028.16
2609	Lucie Riendeau	Semaine finissant le 2 avril	1473.84
2610	Isabelle Wirich	Semaine finissant le 2 avril	1028.16
2611	Lynn Frounfelker	Semaine finissant le 2 avril	173.87
2612	Patrick Bénard	Semaine finissant le 2 avril	843.25
2613	Marie-Eve Goyette	Semaine finissant le 2 avril	618.80

Adopté

Messieurs Clément Lemieux et Marcel Tremblay reprennent leurs sièges.

16-04-064 - Demande de participation financière par Les Agricultrices de la Montérégie-Ouest.

Considérant que nous avons reçu une demande de participation financière de la part de « Les Agricultrices de la Montérégie-Ouest » dans le cadre de leur soirée Hommage aux agricultrices.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don au montant de 200.00\$ à « Les Agricultrices de la Montérégie-Ouest ».

Adopté

16-04-065 Remplacement de l'inspectrice municipale pour un congé de maternité.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Viau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à faire paraître une offre d'emploi à cet effet.

Adopté

16-04-066 Cahier des charges et salaire de Madame Manon Chenail.

Considérant que les charges de travail de Madame Manon Chenail seront augmentées et qu'elle devra faire l'entretien des bureaux trois fois par semaine.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un nouveau cahier de charges à Madame Manon Chenail et que son salaire sera ajusté à 200.00\$ par semaine.

Adopté

16-04-067 Autorisation à Madame Lynn Frounfelker pour effectuer du télétravail.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur Guy-Julien Mayné et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Madame Lynn Frounfelker à faire du télétravail au besoin.

Adopté

16-04-068 Transfert du surplus d'exploitation du réseau d'égout au poste de réserve.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à transférer le surplus des frais d'exploitation du réseau d'égout de 2014 au montant de 19 235.01\$ au poste de réserve des frais d'exploitation.

Adopté

16-04-069 Résolution au pour autoriser l'achat de mobilier de bureau.

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay, appuyé par Monsieur François Viau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un mobilier de bureau à l'Entrepôt de mobilier de bureau.

Adopté

16-04-070 Résolution pour autoriser la pose d'une cuve dans la salle de bain de la bibliothèque.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat et la pose d'une cuve dans la salle de bain de la bibliothèque et d'une armoire, suite au déplacement de la conciergerie au sous-sol.

Adopté

16-04-071 Mandater la compagnie Construction Denis Primeau 9055-5350 Québec Inc.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur Guy-Julien Mayné et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la compagnie Construction Denis Primeau 9055-5350 Québec pour effectuer les travaux de rénovation aux bureaux de la municipalité.

Adopté

16-04-072 Décision concernant la conversion du système téléphonique pour la téléphonie I.P.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à faire le nécessaire afin de faire convertir le système téléphonique de la caserne d'incendie, du centre communautaire et de la friperie pour un système de téléphonie I.P.

Adopté

16-04-073 Demande de rencontre avec le conseil de la Fabrique.

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à communiquer avec le conseil de la Fabrique afin d'effectuer les démarches nécessaires pour faire l'achat du terrain servant de parc.

Adopté

16-04-074 Démission du pompier Guillaume Morin.

Il est proposé par Monsieur François Viau, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de Monsieur Guillaume Morin, membre du service de sécurité incendie de la municipalité.

Adopté

16-04-075 Demande de Monsieur Michel Boucher de poser des panneaux de signalisation pour la protection des vélos.

Considérant que la municipalité a reçu une demande de la part de Monsieur Michel Boucher pour poser des panneaux de signalisation pour la protection des vélos;

Considérant que l'achat de 6 panneaux de signalisation serait nécessaire au coût de 24.50 \$ (taxes non incluses) le panneau;

Il est proposé par Monsieur François Barbeau, appuyé par Monsieur Guy-Julien Mayné et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat.

Adopté

16-04-076 Résolution pour autoriser le balayage de rues.

Il est proposé par Monsieur François Barbeau, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour le balayage des rues et de retenir les services de la compagnie J.L.M. Inc.

Adopté

16-04-077 Programmation de travaux révisée pour la taxe d'accise 2014-2018.

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte des biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années au programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses de travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté

16-04-078 Adoption du règlement numéro 2016-444 sur le contrôle de la vidange des fosses septiques.

**Province de Québec
MRC des Jardins-de-Napierville
Municipalité de Ste-Clotilde**

Règlement numéro 2016-444

RÈGLEMENT 2016-444 SUR LE CONTRÔLE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de Sainte-Clotilde et de ses contribuables de mettre en vigueur un tel règlement;

Considérant que les dispositions de ce règlement visent une meilleure protection de l'environnement qui est grandement appréciée par les contribuables de notre collectivité;

Considérant les dispositions de la Loi sur les compétences municipales qui permet à une municipalité d'adopter un règlement en ce qui a trait à l'environnement;

Considérant les dispositions du règlement *L.R.Q., c. Q-2, r. 22 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées)* qui oblige les municipalités à voir au contrôle de la vidange des fosses septiques sur son territoire;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par le conseiller, Monsieur Sylvain Lefort, lors d'une séance régulière du Conseil en date du 7 mars 2016;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Guy-Julien Mayné, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 2016-444 soit, et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Une fosse septique doit être vidangée selon les fréquences ci-après, selon le cas :

- a) Une fois à tous les deux ans pour les fosses septiques utilisées à longueur d'année;
- b) Une fois à tous les quatre ans pour les fosses septiques utilisées de façon saisonnière, soit pour un maximum de cent quatre-vingts jours par année.

ARTICLE 3

Une fosse de rétention d'une installation à vidange périodique ou totale doit être vidangée de manière à éviter les débordements des eaux usées qui y sont déposées.

ARTICLE 4

Tout propriétaire faisant effectuer la vidange d'une fosse septique ou d'une fosse de rétention sur le territoire de la municipalité doit remettre une copie de la facture attestant de cette vidange à la personne désignée par la municipalité au plus tard le 1^{er} octobre de chaque année où une vidange est requise par le présent règlement.

ARTICLE 5

Dans les vingt-quatre premiers mois d'application du règlement, chaque propriétaire devra collaborer à la prise d'inventaire des installations septiques selon les modalités édictées par la municipalité.

ARTICLE 6

La personne désignée par la municipalité est chargée de l'application du présent règlement et est, par les présentes, autorisée à émettre tout constat d'infraction ou à signer tout autre document afin de donner effet au présent règlement.

ARTICLE 7

Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 200\$ dollars (200\$) pour une personne physique et de 400\$ dollars (400\$) pour une personne morale. En cas de récidive, le montant de l'amende sera doublé. Toute infraction constitue, jour par jour, une infraction séparée.

ARTICLE 8

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Clément Lemieux, Maire

Lucie Riendeau, Directrice générale

Adopté

16-04-079 Adoption du second projet règlement numéro 91-177-113 modifiant le règlement de zonage numéro 91-177 en vue d'agrandir la zone Ra-1-5, à même une partie de la zone Ra 1-4.

Province de Québec
MRC des Jardins-de-Napierville
Municipalité de Sainte-Clotilde

2^e Projet

Règlement numéro 91-177-113

Second projet du Règlement 91-177-113 modifiant le règlement de zonage numéro 91-177 afin d'agrandir la zone Ra1-5, à même une partie de la zone Ra1-4.

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1. Le présent règlement s'intitule Règlement numéro 91-177-113 modifiant le règlement numéro 91-177 intitulé ZONAGE, afin d'agrandir la zone Ra1-5, à même une partie de la zone Ra1-4.
2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

Considérant que la municipalité a reçu une demande à l'effet de modifier les usages autorisés à l'intérieur de la zone Ra1-5 et de modifier les limites de cette même zone, afin de permettre la réalisation d'un projet de développement résidentiel de qualité;

Considérant qu'après analyse de cette demande, le conseil municipal est favorable à cette demande, en conformité au schéma d'aménagement de la MRC les Jardins de-Napierville et avec l'orientation 10 du Gouvernement;

Considérant les dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Vu l'avis de motion donné aux fins du présent règlement par le conseiller Monsieur Guy-Julien Mayné lors de la séance du conseil tenue le 7 mars 2016;

Vu l'adoption du 1^{er} projet du présent règlement qui fut proposé par Monsieur Guy-Julien Mayné, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay, et adopté à l'unanimité des conseillers présents à la séance du conseil tenue le 7 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Guy-Julien Mayné, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 91-177-113 sur le zonage soit et est adopté et qu'il soit et est décrété par ledit règlement ce qui suit :

La zone Ra1-5 est agrandie à même une partie de la zone Ra1-4; les lots 188-228, 188-229, 188-230 et 188-231 se retrouvent ainsi à l'intérieur de la zone Ra1-5 (voir plan en annexe).

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage et à ses amendements.

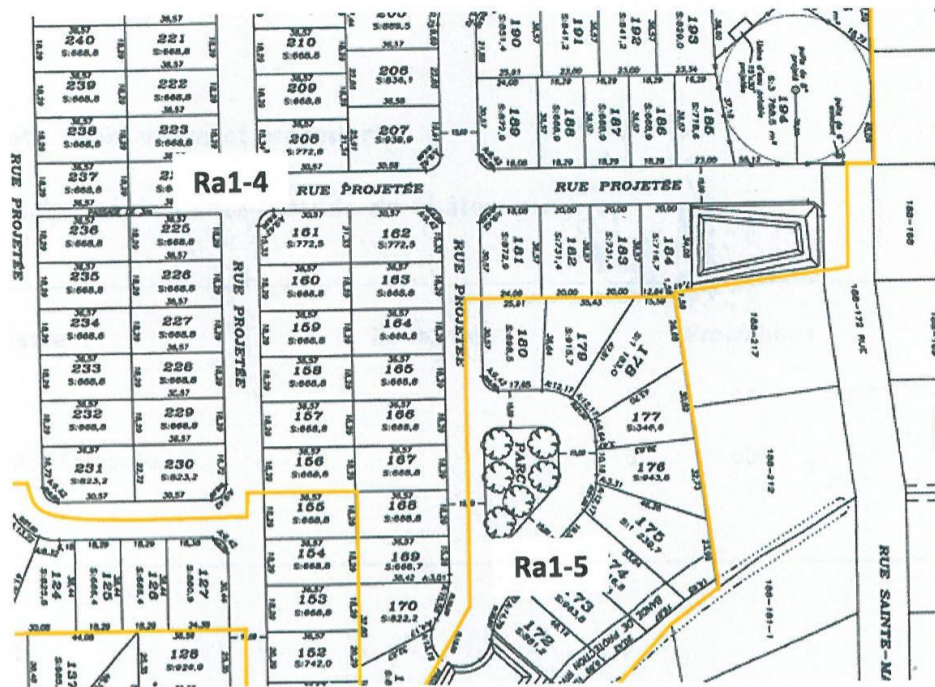
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Clément Lemieux, Maire

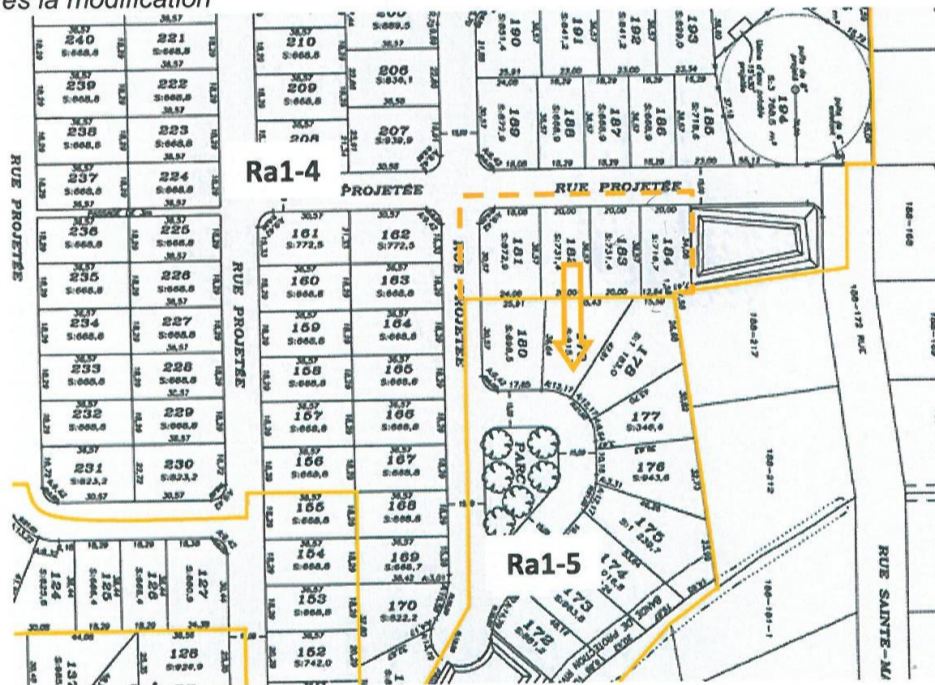
Lucie Riendeau, Directrice générale

Annexe, Plan de zonage

Avant la modification



Après la modification



16-04-080 - Proposition d'engagement pour la persévérance, la réussite éducative et sociale.

Considérant que le développement d'une culture de valorisation de l'éducation par les élus municipaux est en soi un investissement en matière de développement et de qualité de vie;

Considérant que le Comité Persévérance, réussite éducative et sociale (CPRÉS) des Jardins-de-Napierville espère pouvoir créer une onde de mobilisation dans les Jardins-de-Napierville en faveur de la persévérance, de la réussite sociale en passant par l'engagement des partenaires municipaux;

Considérant que le CPRÉS offre l'opportunité de travailler sur trois des enjeux de la politique de développement social des Jardins-de-Napierville, soit 1) le développement des compétences; 2) la situation socioéconomique précaire; et 3) la participation au marché du travail.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Viau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Clotilde recommande de :

- Valoriser les efforts de la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant.
- Valoriser l'implication dans la vie scolaire.
- Porter une attention particulière aux projets d'avenir des jeunes.
- Encourager les élèves à ne pas s'absenter sans motivation valable.
- Afficher le coroplast à la bibliothèque municipale.
- Afficher la vignette à l'entrée de la municipalité.

Adopté

16-04-081 Demande de soumission pour changer les fenêtres de la bibliothèque.

Il est proposé par Monsieur François Viau, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale pour demander des soumissions pour faire changer les fenêtres de la bibliothèque.

Adopté

16-04-082 Résolution pour autoriser la réparation du système de son du centre communautaire.

Il est proposé par Monsieur Robert Arcoite, appuyé par Monsieur François Barbeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation du système de son du centre communautaire.

Adopté

16-04-083 Résolution pour autoriser l'achat d'une étagère pour la bibliothèque.

Il est proposé par Monsieur François Viau, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une étagère pour la bibliothèque.

Adopté

16-04-084 Demande de subvention au député Monsieur Stéphane Billette pour l'amélioration du réseau routier.

Il est proposé par Monsieur François Viau, appuyé par Monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite au député Monsieur Stéphane Billette pour une subvention pour l'amélioration du réseau routier.

Adopté

16-04-085 Demande au Ministère des Transports

Il est proposé par Monsieur Guy-Julien Mayné, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite au Ministère des Transports pour savoir si le pont du ruisseau Cranberry (P-01727) fera l'objet de réparations au cours des années 2016 et 2017, puisque la municipalité entreprendra des travaux de réparations majeures et d'asphaltage du Rang 3.

Adopté

Certificats de disponibilité de crédits.

Je soussignée, Lucie Riendeau, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Clotilde, certifie qu'il y a les fonds disponibles au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

16-04-086 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay, appuyé par Monsieur Robert Arcoite et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente session à 21h26.

Adopté

Clément Lemieux, Maire

Lucie Riendeau, Directrice générale